

Succéssion suite au décès de mon père en algérie

Par marika63, le 23/08/2011 à 16:57

Bonjour,

Mon père de nationalité algérienne est décédé en Algérie le 22/08/2011.

Il était remarié depuis 2006 et disposait de liquidité en France ainsi qu'un bien immobilier en Algérie.

Il était âgé de 81 ans et malade (quasiement aveugle à cause d'une catarate dûe au diabète), se savant sur la fin, il aurait vidé ses comptes et donner la maison à sa jeune épouse de 38 ans

Nous sommes 3 filles (seules déscendantes) quels sont les recourts possibles et quelles démarches devont nous entreprendre ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par amajuris, le 23/08/2011 à 17:44

bir,

la loi algérienne s'appliquant, il faut poser la question sur un site juridique algérien.